



Offre d'emploi pour un poste d'agent d'entretien et de surveillance des cours d'eau
Emploi dans le cadre du dispositif CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi)
Contrat à temps complet d'un an renouvelable 2 fois un an

✓ Condition d'emploi : être éligible au dispositif CAE

✓ Modalités et calendrier de recrutement

↳ Les candidatures seront dans un 1^{er} temps sélectionnées sur dossier et dans un 2^{ème} temps, les candidats ayant les meilleurs dossiers passeront un entretien avec les élus et le directeur du Syndicat.

↳ Adressez par courrier postal ou courriel le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé à : Monsieur Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

=> par voie postale à : 300 avenue des Princes d'Orange 84 340 Entrechaux

=> par courriel à : sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr

↳ Date limite de réception des candidatures : 1^{er} février 2017

↳ Pour tout renseignement, contactez : M. Navarro, directeur Tél : 04 90 46 09 43 Courriel : sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr

↳ Statuts du Syndicat et Dossiers de contrat de rivière et de PAPI communiqués sur demande

↳ Poste à pourvoir le plus rapidement possible

✓ Employeur et situation :

↳ Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale regroupe des communes et des communautés de communes du bassin versant de l'Ouvèze, en Drôme et Vaucluse. Il est ainsi composé de 10 membres. Le siège est situé à Entrechaux. Placée sous l'autorité du Président, l'équipe en place est composée de 3 personnes :

- un directeur – chargé de missions « contrat de rivière »

- un agent administratif

- un technicien de rivière – chef de chantier

Un poste de chargé de missions Inondations et un poste de technicien de rivière sont également en cours de recrutement.

↳ Son territoire de compétence est le bassin versant de l'Ouvèze, d'une superficie de 880 km² à cheval environ pour moitié en Drôme et pour moitié en Vaucluse. 90 % de la population du bassin est vauclusienne. Morphologiquement et géographiquement, deux grands ensembles se distinguent :

- la partie amont de Vaison la Romaine présente le relief de moyenne montagne des Baronnies et des contre-forts du Mont Ventoux, relief dominé par un couvert forestier

- la partie aval de Vaison la Romaine à la confluence avec le Rhône à Sorgues présente une plaine alluviale dominé par les cultures et notamment le vignoble.

↳ Le Syndicat a pour objet, sur son territoire de compétences, d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions, y compris les études et travaux, nécessaires à :

- la gestion du risque inondations afin de préserver les personnes et les biens,

- la gestion durable des cours d'eau, des milieux aquatiques et terrestres associés,

- la gestion quantitative et qualitative de l'eau et de l'utilisation du patrimoine hydraulique,

- le montage, l'animation, la coordination, le suivi d'études globales, de programmes, plans ou schémas relatifs à la gestion de l'eau et au risque inondations (contrat de rivière, PAPI...).

Cet objet ne comprend pas : gestion des eaux pluviales (bassins de compensation et de rétention), gestion de services d'eau potable et d'assainissement, aménagements de loisirs, eau de baignade (profils, suivis qualité), l'irrigation.

Le Syndicat est régi par le Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire le même régime juridique et administratif que toute collectivité.

↳ Les principaux enjeux de gestion de l'eau et des inondations sur le bassin sont :

- Prévention des inondations par débordement de cours d'eau et ruissellement, notamment la gestion de digues destinées à la protection contre les inondations, la culture du risque

- Bon fonctionnement des cours d'eau vis-à-vis de la gestion des crues et de la restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique

- Gestion quantitative de la ressource en eau

✓ **Missions et activités du poste :**

↳ Ce poste a pour vocation de préparer et de réaliser des travaux d'entretien et de restauration de la végétation des rivières (ou ripisylves) ainsi que d'assurer une veille et une surveillance de terrain.

Les missions et les activités du poste permettent de mettre en œuvre des actions du contrat de rivière et du PAPI.

Les actions de ces programmes sur lesquelles l'agent sera engagé sont par ordre de priorité décroissante :

- la mise en œuvre du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation de l'Ouvèze et ses affluents
- la lutte contre les espèces invasives
- la veille et la surveillance du bassin versant
- les opérations de travaux de confortement de berges

↳ Plus précisément, sous le contrôle du directeur et avec l'accompagnement du chef de chantier, l'agent d'entretien et de surveillance aura la responsabilité des missions et activités suivantes :

Missions prioritaires	Activités/Tâches
Préparer et mettre en œuvre le 2 nd plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation de l'Ouvèze et ses affluents	<ul style="list-style-type: none">- effectuer les inventaires de terrain pour quantifier les travaux confiés aux entreprises (marquage des arbres en vue d'abattages sélectifs, surfaces à scarifier, linaires à débroussailler)- exécuter en propre de travaux : Définir et effectuer des travaux en régie d'entretien sélectif sur la végétation et les espèces invasives (identifier, programmer et exécuter les interventions telles que : abattage d'arbres sénescents, dangereux, enlèvement sélectif d'embâcles, débroussaillage sélectif, reconstitution de ripisylves, appliquer ou tester des méthodes de lutte contre les plantes invasives)
Suivre, surveiller et contrôler les travaux des entreprises du 2 nd plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation de l'Ouvèze et ses affluents	<ul style="list-style-type: none">- faire des suivis et contrôle des chantiers de travaux entreprises : encadrer entreprises, suivre l'avancement travaux, rappeler les consignes, vérifier le respect des cahiers des charges- compléter les fiches de contrôle de chantier sur le terrain et les saisir sur ordinateur
Effectuer une veille, une surveillance régulière	<ul style="list-style-type: none">- signaler les incidents éventuels, les travaux en rivières de tiers, d'éventuelles pollutions, des problèmes sanitaires
Missions secondaires	Activités/Tâches
Prendre part ou mettre en œuvre des opérations de confortement de berges	<ul style="list-style-type: none">- participer à l'élaboration des avant-projets, suivre les chantiers- effectuer des travaux de confortement
Participer à la préparation budgétaire, au suivi comptable et financier de ses activités	<ul style="list-style-type: none">- aider à estimer les besoins financiers annuels ou pluriannuels de ses activités

✓ **Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :**

↳ Poste placé sous l'autorité du directeur, pas de personnel à encadrer

↳ Relations soutenues de travail avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat

↳ Travail en binôme avec le technicien de rivière – Chef de chantier

↳ Relations régulières avec les représentants des services et des élus des collectivités et communautés du bassin, les entreprises

↳ Relations régulières avec les propriétaires riverains

✓ **Exigences requises :**

↳ Niveau requis : Formations, diplômes et qualifications requises : formation de niveau VI, V ou IV (CAP/BEP, Bac, Bac pro) dans le domaine de l'aménagement, de l'agriculture, de l'environnement, des travaux forestiers, des espaces verts

↳ Compétences et expériences requises :

- qualités relationnelles et savoir-être : écoute, rigueur, sens du travail en équipe, sens des responsabilités
- capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie, capacité à acquérir de nouvelles compétences
- connaissance en travaux forestiers est un plus

- expériences souhaitées sur des chantiers
- goût pour le travail de terrain
- connaissances de base en petite mécanique (réparation et entretien petits matériels forestiers)

↳ Permis B indispensable

✓ **Moyens mis à disposition et conditions d'exercice des missions**

↳ Véhicule de service, équipements et fournitures bureautiques (ordinateur de bureau, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone portable à usage strictement professionnel, petits moyens techniques (Télémetre, GPS, appareil photo numérique), vêtements et chaussures, EPI

↳ Matériels forestiers : tronçonneuses, débroussailleuse, treuils

↳ Programme de formations

↳ Déplacements et travail en extérieur quotidiens

↳ Travail sur écran et possibilité de travail isolé

↳ Temps de travail : 35 heures par semaine

↳ Résidence de travail : siège du Syndicat à Entrechaux

✓ **Statut salarial et Rémunération :**

↳ Contrat de droit privé dans la cadre d'une convention multipartenariale (Etat-Pôle Emploi, Département, Syndicat), régi par le code du travail

↳ Rémunération : fixée au contrat de travail sur la base des montants de rémunération de la grille indiciaire d'un poste équivalent dans la fonction publique territoriale

✓ **Evolution possible du poste :**

↳ Recomposition institutionnelle et statutaire du syndicat à échéance 1 an

↳ Plus d'autonomie et de conduite de travaux au fur et à mesure de la prise de poste et de la formation

↳ Le recrutement dans le cadre d'un contrat CAE a pour objet la formation au métier de technicien rivière et la création d'un réseau professionnel afin de favoriser l'emploi de l'agent sur un poste stable.